



## avoir un contrat d'apprentissage et cumuler un autre job

Par **Snwdangm**, le **02/04/2012** à **22:18**

Bonjour,  
actuellement en formation post bac je prépare un bts en apprentissage à Decathlon dans le commerce. Ne gagnant que 570 euros par mois j'ai postulé au mc donald afin d'arrondir mes fin de mois. Ais-je le droit de cumuler un autre job ? Si non mc donald s'expose t-elle à des sanctions pénales ?

Merci de vos réponses, bien à vous. NDNM

Par **P.M.**, le **02/04/2012** à **22:23**

Bonjour,  
En tout cas, vous ne devez pas dépasser les durées maximales de travail qui sont, sauf dérogation de :

- 10 heures par jour
- 48 heures par semaine
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives

Le salarié doit avoir un repos quotidien de 11 heures au minimum et un repos hebdomadaire de 24 heures auquel s'ajoute le repos quotidien...